

Mesures sanitaires en vigueur pour les célébrations dans les églises :

- Désinfection obligatoire des mains à l'entrée et la sortie avec du gel hydro alcoolique mis à disposition.
- Chacun vient porteur d'un masque : **port du masque obligatoire !**
- Tous les sièges peuvent être occupés - **fin des jauges mais pas des gestes barrières.**
- **Pas de pass sanitaire pour les activités culturelles !**

Samedi 30 octobre Bienheureuse Bienvenue Bojani

- 17 h 45** Messe à l'église de RICHERENCHES
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS pour les défunts
Renée et Roger DELAYE, les vivants et les défunts
de leur famille

Dimanche 31 octobre 31^{ème} dimanche du temps ordinaire

*Changement d'heure :
les horloges sont retardées d'1 heure !!!*

- 09 h 30** Messe à l'église de VISAN
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS
à l'intention des défunts Père André ROCHE
Pierre GAVARIN, Mado et Louis PICCARDI
Raphaëlle, Jean-Louis, Madeleine BLANC
William et Manon, Odette et Camille PELLEGRIN
des familles BERTRAND-DELIÈRE
les défunts de la famille BERTRAND-DELIÈRE,
Denise et Léon JEAN, Lucien CANUEL
et des âmes du purgatoire délaissées
11 h 00 Messe à l'église de GRILLON à l'intention de la
défunte Michèle GIGONDAN
17 h 45 Messe de Toussaint à l'église de RICHERENCHES
à l'intention de Danielle CHARRANSOL
Yvonne BOUSSELET
Laurent et Philippe CARRIER et leur famille

Lundi 1^{er} novembre Solennité de TOUS LES SAINTS

- 09 h 30** Messe à l'église de VISAN
à l'intention des vivants et défunts
de la famille FERRIER,
du défunt Pierre DUBOURG et ses parents,
les défunts des familles DUBOURG-ORDENER, les
défunts des familles SYLVESTRE-LION
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention
des défunts André et Serge MALLERET
Jean et Lucie MOUILLAUD, Jean-Claude LAURENT
Michel ROBERT, Christian CHAUDAGNE
Jeanine POMIER, Marcelle CHARTOIRE
Robert SOURIS, Josette ROLANDO VOISSE
11 h 00 Messe à l'église de GRILLON
à l'intention des défunts de la famille GRAS
et ses enfants
15 h 00 Bénédiction du Cimetière Marie Vierge à VALRÉAS
16 h 00 Bénédiction du Cimetière la Romezière à VALRÉAS
20 h 15 Groupe de prière à l'église de VALRÉAS

Mardi 2 novembre Commémoration de tous les fidèles défunts

- 10 h 00** Messe à l'église de VISAN
suivie de la bénédiction des deux cimetières
11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES
suivie de la bénédiction du cimetière
14 h 00 Équipe liturgique de Suzette BATHELIÈRE au Presbytère
15 h 00 Messe à l'église de GRILLON
suivie de la bénédiction du cimetière
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS
à l'intention de Marcelle et Émile BERNARD

Mercredi 3 novembre Saint Martin de Porrès

- 08 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
10 h 30 Adoration à l'église de VALRÉAS
et Confessions dans la sacristie avec le Père DALMET
jusqu'à 12h suivies d'un temps de louange jusqu'à 12h30
17 h 30 Rencontre de l'équipe crèche de Valréas au Presbytère.

Jeudi 4 novembre Saint Charles Borromée, Évêque

- 08 h 30** Messe à Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
14 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS
17 h 30 Bureau du Conseil Pastoral de Secteur au Presbytère.

Vendredi 5 novembre Sainte Sylvie

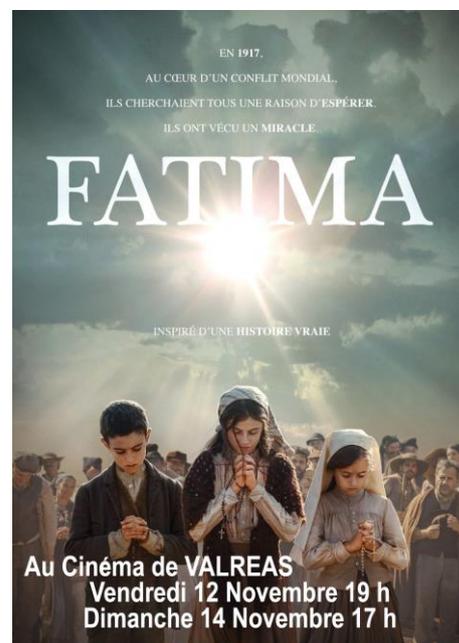
- 09 h 30** Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
18 h 00 Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN
précédée du chapelet

Samedi 6 novembre Saint Urbain V, Pape

- 17 h 45** Messe à l'église de VISAN
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS

Dimanche 7 novembre 32^{ème} dimanche du temps ordinaire

- 09 h 30** Messe à l'église de RICHERENCHES
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS
Présidée par le Père Vincent PHAM
11 h 00 Messe à l'église de GRILLON
16 H 00 Concert ensemble vocal féminin « Mona Lisa »
à l'église de VALRÉAS
Au profit de l'opération Orange,
œuvre de Sœur Emmanuelle,
Libre participation, pass sanitaire obligatoire



Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez **Paroisse de Valréas** dans votre navigateur

EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 1241 2021.10.30

FUNÉRAILLES : à VALRÉAS, Fabienne DARDUN, 47 ans

Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches.

TOUSSAINT : la fête de Toussaint n'est pas triste mais joyeuse ! Elle n'est pas la fête des morts mais des vivants ! Le « jour des morts », c'est le 2 novembre. Ce jour-là, c'est notre pensée et notre prière qui sont intensément dédiées à ceux qui auraient encore besoin de notre aide pour passer définitivement auprès de Dieu. **Mais la Toussaint, c'est autre chose ! C'est la fête du ciel ! C'est l'émerveillement de la gloire et du salut que Dieu donne** à ceux et celles qui nous ont précédés au fil des siècles, qui ont été fidèles à leur baptême et à la grâce de Dieu, et qui sont désormais nos grands frères et sœurs dans l'éternité bienheureuse. **C'est cette gloire à laquelle nous sommes destinés, et qui nous attend** si nous sommes fidèles à notre tour à la grâce de Dieu. **Bonne fête de Toussaint !**

DENIER DE L'ÉGLISE : il est la participation de base des catholiques à la vie matérielle de l'Église. Certes, il y a d'autres moyens, les dons et les legs en particulier. **Mais le Denier demeure essentiel.** Et il faut le répéter sans fioriture : **il n'est pas normal qu'un catholique ne participe pas au Denier de l'Église. C'est la première des solidarités à vivre !** Un don au Denier de l'Église Catholique ouvre droit à déduction d'impôt. Quel que soit le montant de votre don, il vous permettra la déduction de 66% de sa valeur. Des enveloppes sont à votre disposition au fond des églises. **Merci aux nombreux donateurs qui malgré de faibles ressources participent généreusement au Denier !** En ces temps difficiles, merci pour votre générosité !

Un certain nombre de pratiquants chez nous donnent dans un autre diocèse. Il serait équitable de partager car la présence de nombreux prêtres a un coût pour le diocèse d'AVIGNON. La grâce est gratuite, l'Église a un coût...

POURQUOI FAIRE CÉLÉBRER DES MESSES POUR LES DÉFUNTS ? : Lorsque nous confions une intention de messe pour un défunt, nous vivons en Christ Ressuscité, une rencontre mystérieuse mais réelle avec celui ou celle qui est déjà entré dans la Vie. La communion des saints établie dans le Christ, fait vivre en communion les vivants de la terre et les vivants du ciel. **Uni au Christ dans la célébration eucharistique, nous sommes en communion avec nos défunts.** Nous prions le Christ pour eux, ils prient le Christ pour nous. **L'Eucharistie devient l'espace d'un mystérieux échange et d'une profonde communion d'amour et de prière avec ceux qui ont déjà vécu leur pâque décisive vers le Père.** Nous sommes au-delà d'un simple souvenir douloureux, nous vivons dans une mystérieuse présence les uns aux autres, au sein de la communion établie par le don d'amour du Christ et vivifiée en permanence par l'Esprit. La pratique ancienne de confier une intention de messe pour nos défunts est donc **un geste d'affection et d'attachement pour ceux qui nous ont quittés.** Elle permet de vivre l'absence et soutient notre espérance. Elle nous fait communier au mystère d'amour en Christ qui nous relie les uns aux autres. **Elle permet enfin un partage et une prise en charge matérielle des prêtres qui ont engagé leur vie pour le service de leurs frères en Église. Rappel :** la conférence des évêques de France a fixé à 18 € l'offrande d'une messe.

Intentions de messes : désormais, il est possible de les demander en ligne <https://www.enclave.paroisse84.fr/>

L'ÉGLISE ET LA CRÉMATION : la position de l'Église est claire. **Elle accepte la crémation mais demande que certaines règles soient respectées.** Le Rituel catholique des funérailles dit : « **À ceux qui ont choisi l'incinération de leur corps, on accordera des funérailles chrétiennes, sauf s'il est évident qu'ils ont fait ce choix pour des motifs contraires à la foi chrétienne. Tout en respectant la liberté des personnes et des familles, on ne perdra pas de vue la préférence traditionnelle pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli** ».

Ces quelques lignes expriment clairement la position de l'Église. **Pendant longtemps, le choix de l'incinération a correspondu à une volonté de nier la foi chrétienne en la résurrection des corps.** Aujourd'hui, elle est plutôt motivée par des raisons d'hygiène ou financières. C'est pourquoi, depuis le 8 mai 1963 (article 1176-3 du Code de Droit Canon), elle est acceptée. **Mais l'Église rappelle sa préférence pour la pratique de « confier le corps à la terre »,** car dans notre vie comme dans notre mort, **nous cherchons à ressembler au Seigneur Jésus** pour qu'il nous prenne dans sa mort et sa résurrection. Si le choix de la crémation est maintenu, l'Église demande qu'elle ait lieu après la célébration des funérailles, pour que les marques d'honneur soient rendues au corps et non pas à des cendres. Elle souhaite que celles-ci ne soient pas dispersées, pour qu'il y ait un lieu public ouvert de souvenir et de recueillement. Elle récusé également l'appropriation privée des cendres par telle ou telle personne, membre de la famille ou non.

QU'Y A-T-IL APRÈS LA MORT ? : cette grande inconnue fait souvent très peur. Pourtant, lorsqu'on lit les dernières conversations de la petite Thérèse sur son lit de mort, on se rend compte qu'elle attend ce passage vers la vie éternelle avec impatience, même avec joie. **Elle sait qu'elle sera encore plus proche de toutes les personnes qu'elle a connues et aimées.**

« *Je ne meurs pas, j'entre dans la vie* », cette phrase de sainte Thérèse de LISIEUX dans une de ses dernières lettres exprime la foi qui l'a animée pendant sa longue et douloureuse maladie. La jeune carmélite de 24 ans, appelée aussi la petite Thérèse ou la sainte de la « petite voix », a souffert pendant des semaines de la tuberculose. Ses deux sœurs, Mère Agnès (Pauline) et sœur Geneviève (Céline) tout en faisant office de gardes-malade et d'infirmières, notaient toutes les paroles de la mourante, ayant le sentiment qu'il ne fallait pas qu'elles se perdent. Dans ce petit extrait de ses « Derniers Entretiens », la foi de la petite Thérèse apparaît dans tout son éclat : elle sait qu'après sa mort, elle sera encore plus proche de toutes les personnes qu'elle a connues et aimées : « Monsieur l'abbé m'a dit : 'Vous aurez un grand sacrifice à faire en quittant vos sœurs...' Je lui ai répondu : '**Mais, mon Père, je trouve que je ne les quitterai pas ; au contraire, je serai encore plus près d'elles après ma mort.**' » Le récit de ses derniers jours dévoile également son abandon total, dans la confiance et l'amour, culminant dans cette ultime parole dite le jour de sa mort, le 30 septembre 1897, en regardant son crucifix : « **Mon Dieu... je vous aime !** » Amoureuse de Dieu et héroïque, son message est plein de réalisme et de joie.